

Le Conseil d'Etat se réapproprie le Musée des beaux-arts

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, Cheffe du Département de la formation et de la jeunesse

Vous aviez annoncé ce printemps qu'il n'y avait pas matière à débattre autour du Musée des Beaux-Arts, maintenant les choses semblent avoir changé?

Non, le débat et la discussion ne se sont jamais arrêtés. A l'époque je souhaitais signifier que des étapes ont déjà été franchies et qu'il faut éviter de tout remettre en question à tout moment. Le projet est en route depuis 1991 et il faut maintenant aller de l'avant pour que les étapes nécessaires à sa réalisation soient franchies.

Pensez-vous que la situation actuelle puisse être vraiment désamorcée par le dialogue?

Oui, je pense qu'un dialogue démocratique au sein du Grand Conseil est une excellente chose. Ce dernier s'est déjà prononcé en faveur du projet. L'étape suivante est de débloquer l'argent pour pouvoir réaliser le deuxième crédit d'étude.

En souhaitant présenter la demande du crédit à l'ensemble du parlement, vous vous exposez à la possibilité d'un référendum qui pourrait sérieusement remettre en cause le projet.

Quand on vit en démocratie, cette possibilité existe. La qualité du débat au Grand Conseil sera néanmoins très instructive. Il faut donc permettre à ce dernier de se réapproprier le dossier du Musée des beaux-arts. **FB**

